

BUREAU DE L'INTEGRATION
DU DFAE ET DU DFEP

Berne, le 19 octobre 1984

Mi/st

Visite à Dublin de l'Ambassadeur Philippe Lévy
15 octobre 1984

L'Irlande exerce pendant le deuxième semestre 1984 la présidence du Conseil des CE.

Le but du voyage a été d'exposer aux responsables irlandais les caractéristiques des relations Suisse-CE et, en particulier, de les sensibiliser à certains aspects d'actualité telles la mise en oeuvre de la déclaration commune AELE-CE de Luxembourg, les conséquences sur les pays de l'AELE de l'élargissement des CE et l'anticipation des réductions tarifaires prévues par le Tokyo Round.

Les entretiens, qui se sont déroulés dans une atmosphère amicale et ouverte, ont montré la sympathie irlandaise en tant qu'Etat membre des CE pour le point de vue suisse. En tant qu'Etat de présidence, l'Irlande a invité la Suisse à exprimer inlassablement aux CE ses souhaits.

1 Entretien au Ministère des affaires étrangères

(Participants, voir annexe)

11 Relations Suisse-CE, follow-up de Luxembourg

L'intervention suisse a porté sur le caractère particulier des relations Suisse-CE et sur les domaines prioritaires (TBT's, facilitations des passages aux frontières et amélioration des règles d'origine) de la coopération entre les pays de l'AELE et les CE.

Pour l'Irlande, la déclaration de Luxembourg exprime la volonté politique des CE d'étendre aussi loin que possible le libre-échange et la coopération avec les pays de l'AELE. Ceci à un moment où les CE se concentrent sur leurs problèmes internes, ce qui depuis quelque temps se traduit par une attitude introvertie.

Pour ce qui est des priorités choisies par les pays de l'AELE, elles correspondent à celles de l'Irlande, y compris les règles d'origine qui sont peu satisfaisantes vu leur complexité à l'heure actuelle.

L'élimination des TBT's représente un gros problème qui créé des difficultés même au sein des CE. Les objectifs des CE sont certainement proches de ceux des pays de l'AELE, la manière d'y parvenir présente peut-être des nuances. L'Irlande, contrairement à la Suisse, est un peu sceptique quant à l'utilisation des organismes CEN et CENELEC pour l'oeuvre de normalisation européenne. Elle craint que les grands pays ne puissent les utiliser à des fins protectionnistes. Elle serait favorable à un plus grand engagement de la CEE dans ce domaine.

Pour ce qui est des autres domaines de coopération, l'Irlande est favorable au développement de la coopération avec la Suisse en matière de recherche scientifique et technique. Pour la libéralisation des achats publics et l'élimination du subventionnement des crédits à l'exportation au sein du système européen de libre-échange, que la Suisse souhaite, l'Irlande est favorable à une poursuite des discussions avec flexibilité.

12 Elargissement des CE et conséquences sur les pays de l'AELE

L'Irlande, qui déploie actuellement beaucoup d'efforts pour parvenir à boucler les négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal, espère toujours en une adhésion au 1er janvier 1986.

En ce qui concerne les préoccupations des pays de l'AELE en matière de dispositions particulières pendant la période transitoire après l'adhésion (pas de nouveaux obstacles, pas de traitement discriminatoire par rapport aux produits CEE; plafonds indicatifs, écrêtements et arrangements textiles), la présidence irlandaise est prête à en tenir compte. Jusqu'à présent, les Etats membres des CE se sont concentrés sur les grands problèmes, il faudra maintenant que les pays de l'AELE interviennent rapidement pour faire valoir leur point de vue, car les pièces du puzzle peuvent se rassembler très rapidement. L'Irlande est favorable à un compromis équilibré et non discriminatoire et, en tant qu'Etat de présidence, essaiera d'insérer la problématique AELE dans l'ensemble de la construction.

13 Tokyo Round

Le souci suisse est de mieux harmoniser ce qui se fait à ce qui se dit en ce qui concerne l'application anticipée des réductions tarifaires prévues par le Tokyo Round. L'attitude des CE est, à ce propos, déterminante. La décision du Conseil des CE de participer à cette action en vue du rétablissement de la confiance dans le système commercial multilatéral était soumise à deux conditions : degré de croissance économique et participation des autres grands partenaires commerciaux. La première condition est remplie, quant à la deuxième, la CEE pense que les Etats-Unis ne feront rien. Au sein de la CEE existent deux écoles : l'une, à laquelle appartient l'Irlande, voudrait aller de l'avant de toute façon, l'autre voudrait attendre en maintenant une pression sur les Etats-Unis. Le 22 octobre, le Conseil des CE devra prendre une décision politique, l'Irlande espère qu'elle sera positive car elle revêt une importance symbolique.

2 Entretien au Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme

(Participants, voir annexe)

21 La discussion sur les relations Suisse-CE a permis de confirmer l'appréciation fournie par le Ministère des affaires étrangères. Elle a en outre apporté les éléments supplémentaires suivants :

En ce qui concerne le fonctionnement des Comités mixtes Suisse-CEE/CECA, M. O'Reilly souhaiterait qu'ils soient plus actifs et moins formels.

L'Irlande souhaiterait inscrire les achats publics dans le programme de travail du marché intérieur CE, mais il a fallu constater la difficulté à avoir des exemples concrets.

22 Elargissement

Il devrait être possible d'éviter un traitement discriminatoire. L'Irlande sera attentive aux problèmes des pays de l'AELE, mais il faudra que ces derniers suivent de très près les négociations d'adhésion et interviennent au moment opportun.

23 Tokyo Round et problèmes GATT

Application des mesures de confiance

Le Comité 113 des CE a décidé le 12 octobre de se réunir de nouveau en marge du Conseil Affaires étrangères du 22 octobre pour prendre une décision à ce sujet. Si elle n'est pas prise à ce moment, il ne sera pas possible de la concrétiser pour le 1er janvier 1983. Les discussions au Comité 113 ont montré que la volonté générale était en faveur d'une décision positive pour exercer une pression sur les Etats-Unis. Un Etat membre n'était par contre pas encore sur cette ligne, M. O'Reilly espère toutefois que cet Etat pourra être convaincu.

L'argumentation contraire à une attitude positive est que la CEE ne devrait pas jouer les héros alors que le comportement des Etats-Unis (acier, vin, etc.) n'est pas encourageant et que celui du Japon présente des divergences importantes entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Le futur du GATT

L'interlocuteur irlandais partage les sentiments suisses à ce sujet. Au sein des CE, on se demande s'il ne faut pas d'abord appliquer le programme de travail établi au sein du GATT. Ici aussi il y a deux écoles entre les Etats membres des CE : ceux qui voudrait voir dans les CE un leader et d'autres qui sont plus réticents.

En ce qui concerne la substance, dans les réductions tarifaires dans le commerce des produits industriels, on ne peut aller beaucoup plus loin. Des progrès sont possibles dans le secteur agricole. Certains Etats membres des CE y sont hostiles car il ne faut pas interférer avec la Politique Agricole Commune (PAC). L'Irlande partage ce point de vue, elle a adhéré aux CE largement pour la PAC. Pour ce qui est des services, il faudrait d'abord savoir de quoi on parle. S'agit-il des banques, des assurances, de la liberté d'établissement ? Un travail préliminaire est nécessaire.

Dans ce contexte, la réunion de Rio de Janeiro n'a pas été considérée comme utile au sein des CE.

Par ailleurs, s'il ne devait pas y avoir d'accord au sein des CE, le 22 octobre, sur les mesures de confiance, il serait peu logique d'avoir un nouveau round, car il faudra d'abord appliquer le Toyko Round. Si on n'est pas prêt à faire ce pas symbolique, pourquoi s'engager dans un nouveau round de négociations.

Commerce de troc

Ce type d'échanges a pris un certain développement en Irlande et pas seulement du fait des pays communistes. La Libye par exemple demande un certain équilibre dans les échanges (l'Irlande importe la presque totalité de son pétrole de la Mer du Nord).

L'Irlande partage entièrement l'aversion suisse contre ces développements ainsi que la nécessité d'éviter de donner une certaine respectabilité à ces pratiques en en parlant officiellement.

3 Comité des échanges OCDE

En marge des entretiens, et à l'initiative des Irlandais, la question de la présidence de ce Comité a été abordée. Le Comité 113 des CE a décidé le 12 octobre d'appuyer la candidature Schomerus (RFA). Du côté suisse, l'intérêt de continuer à occuper la vice-présidence a été mentionné.

AnnexeInterlocuteurs irlandais- Entretien au Ministère des affaires étrangères

Mr. O'Tuathail, Ambassador, DFA

Mr. P. Cradock, Counsellor, DFA

Mr. R. Murphy, Counsellor, DFA

- Entretien au Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme

Mr. T.J. O'Reilly, Assistant Secretary
Titulaire au Comité 113 (actuellement président)

Délégation suisse

M. Philippe Lévy, Ambassadeur, Délégué du Conseil fédéral aux
accords commerciaux

M. René Serex, Ambassadeur de Suisse en Irlande

M. Dante Martinelli, Collaborateur diplomatique au Bureau de
l'intégration DFAE/DFEP

Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna

an	FX	WG	SFH				a/a
Datum	23.10	17					
Visa	2	W	2				2
EDA		23.10.84		17			
Ref. <i>M. C. H. Fol. 111, 0.</i>							

3003 Bern,
Bundeshaus Ost le 19 octobre 1984

Ø 031/61 2260

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostro segnoCONFIDENTIELUnser Zeichen
Notre signe
Nostro segno Mi/stDFAE :Division politique I
Service économique et financierOFAEE :Secrétaire d'Etat
Sb, vT, Rb, B, Ly, A, Bd, Ke,
R, Eb, G, Zo, An, MtMission suisse auprès des CE, Bruxelles
Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève
Délégation suisse près l'OCDE, Paris
Représentation permanente de la Suisse auprès du
Conseil de l'Europe, Strasbourg
Ambassades de Suisse à Athènes, Bonn, Bruxelles, La Haye,
Dublin, Copenhague, Londres, Luxembourg, Paris, Rome;
Helsinki, Lisbonne, Oslo, Stockholm, Vienne; Madrid,
Tokyo, WashingtonEntretiens économiques
Suisse-Irlande

Nous nous permettons de vous faire parvenir ci-joint le compte rendu des entretiens économiques qui se sont déroulés à Dublin le 15 octobre 1984.

Nous saisissons cette occasion pour remercier notre Ambassadeur en Irlande et ses collaborateurs de la coopération fournie pendant la préparation et le déroulement des entretiens.

OFFICE FEDERAL DES AFFAIRES
ECONOMIQUES EXTERIEURES
Philippe Lévy
AmbassadeurAnnexe mentionnée